REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2014-304 DU 29 AVRIL 2014

Chargeant Monsieur Isidore GNONLONFOUN, Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire de l'intérim de Madame Martine-Françoise A. DOSSA, Ministre de l'Economie Maritime et des Infrastructures Portuaires, pour compter du vendredi 28 mars 2014.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection Présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU le Décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

<u>Article 1^{er}</u>: Pour compter du vendredi 28 mars 2014, Monsieur **Isidore GNONLONFOUN**, Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'intérim de Madame **Martine-Françoise A. DOSSA**, Ministre de l'Economie Maritime et des Infrastructures Portuaires.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Fait à Cotonou, le 29 avril 2014

Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS: PR 6 - AN 4 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MEMIP 4- SGG 1 - AUTRES MINISTERES - 25- DEPARTEMENTS 6 - SORB 1.

ett of